

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

DELIBERATION N°2019.00091

DECLASSEMENT DE L'ANCIENNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX, PARCELLES AZ 229 ET AY 65, SITUEE LIEUDIT «LES SCIES» SUR COMMUNE DE DOIZIEUX

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de voix : 55

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, Jean-François BARNIER, M. M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, CHAROLLAIS-CHEYTION. Mme Emmanuelle M. Jean-Claude CHARVIN. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, SARDAT. Joseph SOTTON. Gilbert Jean-Marc M. M. SOULIER. Mme Marie-Christine THIVANT, M. Jean-Marc THELISSON, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Marcellas Alberta.

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190009110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019

DECLASSEMENT DE L'ANCIENNE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX, PARCELLES AZ 229 ET AY 65, SITUEE LIEUDIT «LES SCIES» SUR COMMUNE DE DOIZIEUX

Par délibération en date du 07 mars 2019, le Bureau de Saint-Etienne Métropole a constaté la désaffectation du domaine public de l'ancienne station de traitement des eaux située lieudit « les scies », commune de Doizieux, hors d'usage et à l'état d'abandon du fait d'une alimentation réalisée désormais à partir d'un pompage de l'eau du barrage du Dorlay.

Au terme des dispositions de l'article L 2141-1 du code général des propriétés des personnes publiques, le Bureau doit se prononcer à présent sur le déclassement du domaine public de ce tènement, préalablement à sa cession à la commune de Doizieux.

La commune de Doizieux a émis le souhait d'acquérir cet ouvrage, devenu sans utilité pour Saint-Etienne Métropole, afin de le mettre à disposition d'une association d'aide aux personnes handicapées, à des fins de stockage de matériel.

Il est envisagé une cession à titre gratuit, du tènement immobilier implanté sur les parcelles cadastrées section AZ 229 et AY 65, lieudit « Les Scies », commune de Doizieux. La commune se chargera de réaliser le démantèlement des équipements intérieurs.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le déclassement de l'ancienne station de traitement des eaux située sur les parcelles cadastrées AZ 229 et AY 65, lieudit « Les Scies », sur la commune de Doizieux.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU